

SA POSIB

SEPTEMBRE 2013 N° 34

JOURNAL GRATUIT

RASSEMBLEMENT POPULAIRE LAMENTINOIS (RPL)

EDITORIAL



Daniel Marie-Sainte
Conseiller municipal
RPL
Vice-président du
Conseil régional

Depuis le désastre financier dû à la mauvaise gestion de la SEMAVIL, qui a entraîné la liquidation de l'hôtel Diamond Rock et le licenciement de tous ses salariés, le maire a décidé de vendre la plupart des terrains de la ville du Lamentin. Un appel public à des acquéreurs a même été lancé.

Est-ce une façon honorable de tenter de renflouer la caisse ? Le maire favorise les spéculateurs privés extérieurs.

Lors de la réunion du conseil municipal du 5 août dernier, nous avons appris que le président de la SEMAVIL (qui est le maire lui-même) renonçait aux parcelles sises à Morne Pavillon-Basse Gondeau, d'une superficie totale de 8 ha 60, que le conseil municipal lui avait attribué par une délibération du 24 juillet 2010 pour la « réalisation d'un programme adapté de logements intermédiaires en accession ou en locatif complété par des logements pour seniors et des commerces de proximité ».

Aujourd'hui, le maire a décidé de vendre ces terrains à la SCCV (Société Civile de Construction Vente) Petits Ilets, société dont le siège se trouve à Strasbourg et

dont le but est de pratiquer la spéculation immobilière avec des prix de vente inabornables pour les nombreuses familles martiniquaises à la recherche de logements.

Plus grave encore, voire illégal : le maire a demandé au conseil municipal de voter une délibération pour lui permettre de vendre les terrains sans lui indiquer à quel prix et sans lui communiquer une évaluation financière récente, établie par le Service des Domaines !

Or, il faut savoir que l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : « toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers par une commune de plus de 2 000 habitants donne lieu à délibération motivée du Conseil Municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles. Le Conseil Municipal délibère au vu de l'avis de l'autorité compétente de l'État »

Pour toutes ces raisons, j'ai voté contre ce projet de bradage du patrimoine foncier de la commune au profit de spéculateurs dont la première préoccupation n'est pas de résoudre les problèmes de logement des Martiniquais de condition modeste.

CÉSAIRE, L'ÉCHAPATOIRE

Les hommes politiques d'ici comme ceux de la France ont compris le truc : Aimé Césaire est le passe-partout. Il suffit de le citer pour que le peuple baisse ses gardes. C'est ainsi que de son vivant et surtout vers ses derniers jours, un président de la république française ou un ministre ne mettait pas les pieds au pays sans une rencontre avec notre grand homme.

Bien souvent c'était pour eux manière de mieux passer la pommade, de mieux couillonner le peuple martiniquais car, il faut le reconnaître, notre pays est arrivé à un stade de détresse, de désespoir et de souffrance inacceptable malgré les promesses de tous ces hommes politiques qui venaient « tapoter » le dos de Césaire.

S'il est vrai qu'Aimé Césaire a œuvré pour les pauvres, il est moins vrai que ceux qui le citent, comme ceux qui se prétendent être ses héritiers politiques, pérennisent son travail.

Loïc Lery

VOUS VOULEZ SAVOIR CE QUI SE PASSE DANS VOTRE COMMUNE ?

Le conseil municipal du Lamentin se réunit tous les derniers jeudis du mois à 16h30.

Venez écouter. Venez soutenir l'opposition - le Rassemblement Populaire Lamentinois - qui défend vos intérêts.

SA POSIB

RASSEMBLEMENT POPULAIRE LAMENTINOIS (RPL)

ILS NOUS MÉPRISENT !!!!!!!

Publié par :
Le Rassemblement
Populaire Lamentinois
Directeur de publication :
Daniel Marie-Sainte
0696 31 64 24

LA PERMANENCE DU MIM

5 rue des Barrières

Daniel Marie-Sainte reçoit
tous les jeudis de 16h00 à
18h00, sauf le dernier
jeudi du mois

La proposition faite en janvier 2010 d'évaluer politiquement vers plus de responsabilité dans le cadre de l'article 74, nous permettant ainsi de défendre nos intérêts propres, était une exigence politique historique que nous n'avons pas saisie.

Ainsi, nous avons collectivement ouvert la porte à toutes les méchancetés que peut subir un peuple sous domination.

Aujourd'hui les iniquités de l'Etat à l'égard des Martiniquais se font sans rideau, tel par exemple l'envoi en France de jeunes enseignants, alors qu'il est prouvé qu'il y a des postes vacants en Martinique. La protestation populaire, sous quelque forme que se soit, n'a pas d'effet ; seul l'intérêt de l'Etat colonial importe.

Les partisans intégrationnistes du statut quo, incapables de hausser leurs manches

pour mettre la main à construire ce pays, s'usent au conformisme, sinon au suivi des injonctions des maitres ; ils se contentent d'être des exécutants.

Par la faute de ces inconséquents politiques, notre dépendance est totale et douloureuse, notre inexistence vécue comme logique, notre empoisonnement un détail. Et l'outrage du vote populaire pour la collectivité unique par un report sans cesse jusqu'en 2015, compromettant par là même notre devenir collectif, est froidement orchestré.

Notre vulnérabilité est réelle. Cette situation n'est pas irréversible, cela dépend de nous !! La génération d'après-guerre a une responsabilité, celle de sauvegarder notre existence, en protégeant notre progéniture et en nourrissant son amour pour notre pays. AG

CARNET DE CHANTIER : ACAJOU SUD

Si crise de logement il y a, le Lamentin n'est certainement pas concerné, selon ce qu'on nous dit régulièrement. Et les mots que nous entendons souvent - addiction au déficit, dépenses dispendieuses, faillite, gabegie, gaspillage - ne concerneraient pas non plus le Lamentin. Sinon, comment expliquer qu'il y ait tant de logements en état d'abandon chronique ? Ca doit être parce que tout le monde est bien logé au Lamentin !

En effet, à Acajou Sud, chemin Tamaya, 12 maisons individuelles sont occupées par des mauvaises herbes, des pneus usagés, des planches, des tôles ; il s'agit d'un grand dépotoir à ciel ouvert. Non loin, un groupe de 42 logements est abandonné, exposé aux intempéries. La nature y a retrouvé tous ses droits. Ces deux ensembles immobiliers offrent aux moustiques une nursery cinq étoiles ! Les habitants du quartier attendent toujours le service de démoustication. Et pourtant, l'épidémie de dengue est arrivée.

Est-il vrai que plus personne ne cherche de logement au Lamentin ? Au contraire, nous savons qu'il y a beaucoup de familles en attente d'un logement qui seraient heureuses de bénéficier d'un appartement dans le secteur.

A.D

LA REINTRODUCTION DU LAMANTIN

L'année dernière, ils étaient nombreux, très nombreux, à partir à Cuba pour y faire apprécier leur talent de « Salseros » sous le haut patronage du maire.

Au lieu de gaspiller des centaines de milliers d'euros de la sorte, la ville du Lamentin aurait pu proposer aux écoliers une aide dans le cadre d'un projet pédagogique d'étude du mammifère marin qui a donné son nom à celle-ci. Cette espèce vit dans les eaux douces de la Floride qui se situe au nord de la grande île révolutionnaire.

Pourquoi ne pas réintroduire le lamantin, qui fut une espèce endémique ? Nos eaux sont-elles plus polluées que celles de la Floride, qui est envahie de derricks et de puits de pétrole ? A.D.

LISEZ **SA POSIB**

FAITES LIRE **SA POSIB**

Pour savoir ce qui se passe au Lamentin